



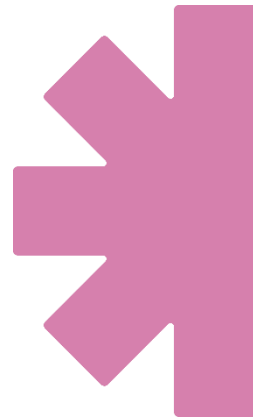
Association québécoise pour le loisir
des personnes handicapées

PLAN DIRECTEUR

Être responsable de l'accompagnement



Être responsable de l'accompagnement



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation vise l'apprentissage de notions d'intégration et de droits de la personne handicapée pour bien soutenir les personnes accompagnatrices et se détaille en quatre objectifs :

1. Développer une compréhension de ses rôles et responsabilités en tant que responsable de l'accompagnement;
2. Connaître les rôles et responsabilités du personnel d'accompagnement et des différents acteurs;
3. Développer une compréhension du rôle de la personne accompagnatrice dans une équipe d'animation;
4. Développer des compétences dans l'encadrement et le soutien du personnel d'accompagnement.

CLIENTÈLES VISÉES

Type de milieux

Camp de jour, mais applicable également pour tout milieu qui accueille des personnes handicapées et qui propose un programme d'accompagnement (par exemple : ressource de répit, organisme communautaire, centre de jour/activité, etc.)



Type d'emploi

Toutes personnes qui gèrent ou qui encadrent un programme d'accompagnement faisant de l'intégration :

- * Personnes coordonnatrices;
- * Responsables du camp de jour;
- * Responsables de sites;
- * Responsables du programme d'accompagnement;
- * Technicien ou technicienne en éducation spécialisée du camp de jour.

Expérience

Aucune expérience n'est nécessaire pour suivre cette formation

Il est nécessaire de compléter le module 1 remis en asynchrone avant la formation.

DURÉE ET MODALITÉS

- * 4 heures (en un bloc ou deux blocs)
- * En ligne (synchrone)

ÉVALUATION

Plusieurs modalités d'évaluation peuvent être utilisées par la personne formatrice. Voici quelques pistes:

- * Évaluation de la participation active dans les exercices pratiques
- * Évaluation de l'attitude
- * Évaluation de la compréhension

Si la personne formatrice a des doutes, il est recommandé d'interpeller la personne participante.

CERTIFICATION

Carte d'accréditation de la formation

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES

À la fin de la formation, les personnes participantes doivent être en mesure de :

1. Comprendre les rôles et responsabilités de tous les acteurs de l'intégration en camp de jour

Modules associés | Modules 1 et 2

2. Développer l'expérience inclusive de loisir dans son camp de jour

Modules associés | Module 1 et 2

3. Développer une trousse à outils pour faciliter l'intégration des jeunes handicapés concernant les sujets suivant les désorganisations, les avis disciplinaires, les arrêts d'agir et situation particulière

Module associé | Module 3

4. Connaître les responsabilités légales

Module associé | Module 3

5. Connaître les pratiques à proscrire et à privilégier au niveau des accommodements raisonnables en camp de jour

Modules associés | Module 3